

L'offre médico-sociale : Méthodologie et résultats de l'enquête ES-Handicap 2014

Laurence Dauphin – DREES
Capucine Bigote – Creai Île-de-France

Mardi 2 avril 2019

L'enquête ES

- Enquête exhaustive auprès des établissements et des services sociaux et médico-sociaux
- Initiée en 1982
- France entière
- Jusqu'en 2001 : ES = structures pour personnes handicapées + pour les personnes en difficultés sociales
- A partir de 2001 : « ES-handicap » et « ES-difficulté sociale », séparées, en alternance tous les 2 ans

L'enquête ES-Handicap

- Enquête quadriennale : 2001, 2006, 2010, 2014, 2018...
- Vague 2018 en cours de collecte (données au 31/12/2018)
- Enquête conçue et pilotée par la DREES
- Les ARS suivent la remontée des questionnaires et assurent les premiers contrôles et redressements
- Données recueillies auprès des gestionnaires des établissements
- Questionnaire en ligne depuis 2014

Champ de l'enquête ES-Handicap 2014

Établissements et services pour enfants et adolescents handicapés	Catégorie FINESS
Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)	182
Instituts médico-éducatifs (IME)	183
Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)	186
Établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés	188
Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP)	189
Centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP)	190
Établissements pour déficients moteurs	192
Instituts pour déficients visuels	194
Établissements pour déficients auditifs	195
Instituts d'éducation sensorielle pour enfants sourds/aveugles	196
Établissements expérimentaux pour l'enfance handicapée	377
Établissements d'accueil temporaire d'enfants handicapés	390
Jardins d'enfants spécialisés	402
Établissements et services pour adultes handicapés	
Centres de préorientation pour adultes handicapés	198
Établissements et services d'aide par le travail (ESAT)	246
Centres de rééducation professionnelle (CRP)	249
Foyers d'hébergement pour adultes handicapés	252
Foyers d'accueil polyvalent pour adultes handicapés	253
Maisons d'accueil spécialisées (MAS)	255
Établissements expérimentaux pour adultes handicapés	379
Foyers occupationnels et foyers de vie pour adultes handicapés	382
Établissements d'accueil temporaire d'adultes handicapés	395
Foyers d'accueil médicalisés pour adultes handicapés (FAM)	437
Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)	445
Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)	446
Unités d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle (UEROS)	464

Taux de réponses - ES-Handicap 2014

	Taux de réponse	Nombre structures enquêtées
Auvergne-Rhône-Alpes	89%	1 451
Bourgogne-Franche-Comté	96%	611
Bretagne	88%	647
Centre	95%	547
Corse	82%	45
Grand Est	98%	1 010
Guadeloupe	82%	68
Guyane	96%	24
Hauts-de-France	92%	1 036
Île-de-France	83%	1 334
Martinique	91%	46
Mayotte	71%	7
Normandie	90%	630
Nouvelle-Aquitaine	95%	1 131
Occitanie	90%	1 046
Pays de la Loire	86%	793
Provence-Alpes-Côte Azur	89%	718
Réunion	99%	101
Total (hors camsp/cmpp)	91%	11 246

Objectifs de l'enquête

- Décrire l'activité des établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapées,
- le profil des personnes handicapées et des personnels présents dans ces structures,
- et celui des personnes qui en sont sorties au cours de l'année précédant l'enquête

Le questionnaire

Articulé autour de 4 grands types d'informations :

- les données **d'identification** (n°Finess, raison sociale, coordonnées, entité juridique, etc.)
- les données **d'activité globale** (nombre de places, types d'activité et de public, etc.)
- la description individuelle du **personnel en fonction** (âge, sexe, fonction, diplôme, etc.)
- la description individuelle des **personnes accompagnées**, toujours présentes en fin d'année ou sorties au cours de l'année (âge, sexe, déficience, pathologie, limitation, activité, etc.)

Le questionnaire

Réparties dans 9 fiches (filtrées en fonction des groupes de structures) :

- « Identification »
- « Offre et activité par unité » – structure pour enfants/adultes
- « Caractéristiques de la structure » - structures pour enfants/adultes
- « Activité des CAMSP et des CMPP »
- « Personnel en fonction »
- « Enfants et adolescents présents au 31 décembre »
- « Enfants sortis définitivement au cours de l'année »
- « Adultes présents au 31 décembre »
- « Adultes sortis définitivement au cours de l'année »

Exemple d'exploitation : évolution de l'offre

Évolution du nombre de structures et des capacités d'accueil entre 2010 et 2014				
Type de structures	2014		2010	
	Nombre de structures	Nombre de places	Nombre de structures	Nombre de places
Ensemble des structures	11 250	489 200	10 600	463 200
Établissements pour adultes, dont	6 250	281 700	5 910	267 300
Établissements et services d'aide pour le travail (ESAT)	1 420	119 400	1 440	116 000
Centres de formation et d'orientation professionnelle	150	11 000	130	11 000
Foyers	4 480	146 600	4 140	135 400
Services pour adultes	1 240	50 100	1 120	45 400

Champ : Établissements et services pour personnes handicapées, France entière. Situation au 31 décembre de l'année.

Source : Enquête ES-Handicap 2010 et 2014, DREES

Exemple d'exploitation :

Profil des personnes accueillies en ESAT

Déficiência principale (grandes catégories)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010	Au 31/12/2014
Déficiences intellectuelles	72,4	70,9	68,7
Troubles du psychisme	18,9	21,5	23,0
Troubles de la parole et du langage	0,3	0,3	0,3
Déficiences auditives	1	0,9	0,9
Déficiences visuelles	0,9	0,8	0,9
Déficiences motrices	3,2	3,2	2,7
Plurihandicap	1,7	1,2	1,2
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,4	0,4	0,4
Polyhandicap	0,2	0,1	0,1
Autres déficiences	0,9	0,9	1,9
Ensemble	100	100	100,0
Effectif répondants	102 275	110 742	114 366
Effectif total	109 210	117 750	122 587

Champ : ESAT – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES2010 et 2014.

Où trouver les données ?

- Page de l'enquête sur le site de la DREES :

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/open-data/etablissements-de-sante-sociaux-et-medico-sociaux/article/l-enquete-aupres-des-etablissements-et-services-pour-enfants-et-adultes>

- Tableaux Excel (data.drees) :

http://www.data.drees.sante.gouv.fr/ReportFolders/reportFolders.aspx?IF_ActivePath=P,432,434

- Publications :

- FALINOWER, I. (DREES), 2016, « L'offre d'accueil des personnes handicapées dans les établissements et services médico-sociaux entre 2010 et 2014 », Études et Résultats, n°975, Drees, septembre.
- Thomas Bergeron, Jean-Sébastien Eideliman (DREES), 2018, « Les personnes accueillies dans les établissements et services médico-sociaux pour enfants ou adultes handicapés en 2014 - Résultats de l'enquête ES-Handicap 2014 », Les Dossiers de la Drees, n°28, Drees, juillet.

- Données détaillées mises à disposition auprès du centre Quetelet depuis l'édition 2006.



Exploitations de l'enquête ES Handicap 2014 en Ile-de-France

Exploitations de l'enquête ES

- **Production de rapports à la demande de l'ARS IDF** dans le cadre de la convention pluriannuelle liant le CREAI IDF et l'ARS.
- **Panorama des données du handicap (Handidonnées)**
- **Exploitation pour la conduite de chantiers de diagnostics territoriaux partagés :**
 - DECT Autisme (2014-2017)
 - DTP dans le champ des handicaps rares (2018-2019)
 - DTP dans le champ du polyhandicap (2018-2019)
- **Etudes spécifiques** : exemple :
« Les personnes en situation de handicap complexe accompagnées par les structures médico-sociales françaises (repérables dans l'enquête ES 2010) - Polyhandicap, Autisme et autres TED, traumatisme crânien et autre lésion cérébrale acquise, Surdicécité et double déficience sensorielle »

Panorama des données du handicap



- Site construit à partir de l'expérience du CREAI Nouvelle Aquitaine sur le développement du panorama régional sur le handicap : « Handidonnées ».
- Objectifs :
 - ▶ structurer et mettre à disposition un ensemble d'indicateurs constituant un socle de connaissances sur les publics en situation de handicap et l'offre d'accompagnement proposée dans la région d'Ile-de-France.
- Présentation de données issues de la Caf / MAS (Allocataires), des enquêtes de l'Education Nationale sur la scolarisation des enfants en situation de handicap, et exploitation de l'Enquête ES 2014 pour décrire les populations accueillies en établissements et services.

Panorama des données du handicap

- Exemple de données présentées :

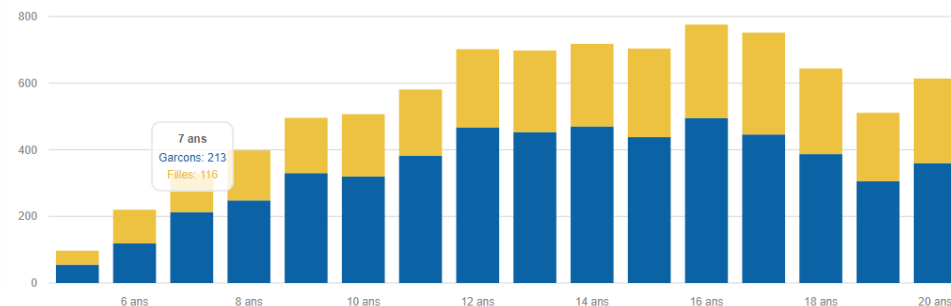
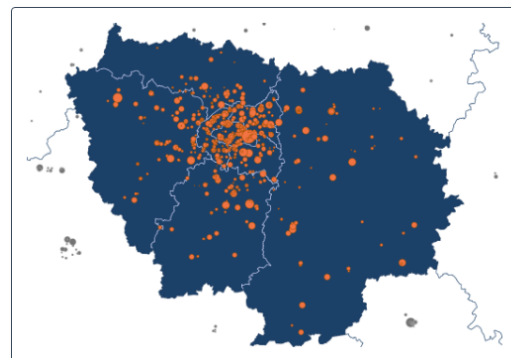


- Les enfants accueillis en ESMS**

➤ *Les enfants déficients intellectuels / TSA / Polyhandicap*

répartition par départements /répartition par sexe et âge / selon la déficience principale et associée...

Par région / département	
Ile-de-France	8942
Paris	802
Seine-et-Marne	1773
Yvelines	1525
Essonne	960
Hauts-de-Seine	954
Seine-Saint-Denis	1191
Val-de-Marne	1002
Val-d'Oise	735



Exploitations par thématiques pour l'ARS

- **Les personnes handicapées vieillissantes** dans les structures médico-sociales d'Ile-de-France (avril 2017) ;
- Les **adultes accompagnés** par les structures médico-sociales d'Ile-de-France en faveur des personnes handicapées (mai 2017) ;
- Les **enfants accompagnés** par les structures médico-sociales d'Ile-de-France en faveur des personnes handicapées (juillet 2017) ;
- Profil des jeunes accompagnés dans les structures médico-sociales de l'Ile-de-France relevant de **l'Amendement Creton** (juillet 2017)
- Les adultes présentant un autisme ou des troubles envahissants du développement accompagnés par les structures médico-sociales d'Ile-de-France en faveur des personnes handicapées (août 2017) ;
- Les enfants et adolescents accompagnés par les structures médico-sociales d'Ile-de-France en faveur des personnes handicapées - **Analyse par agrément clientèle** (octobre 2017).

Présentation d'extraits d'un rapport

Profil des jeunes accompagnés dans les structures médico-sociales de l'Ile-de-France relevant de l'Amendement Creton

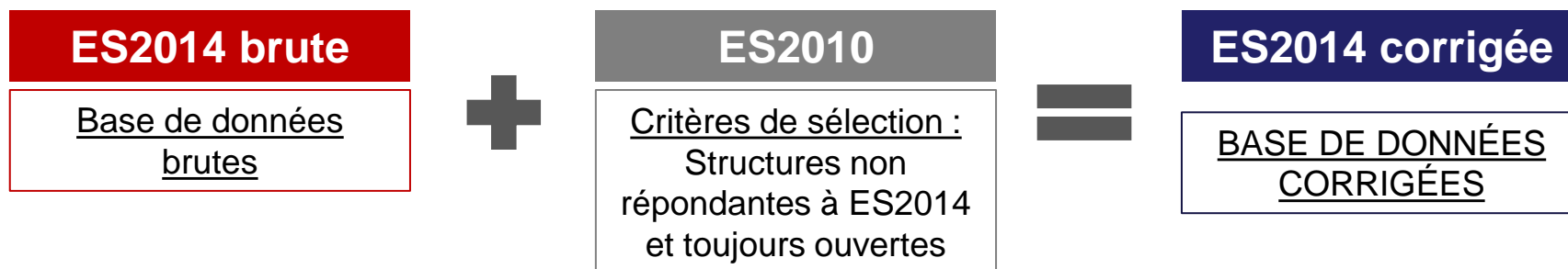
Enquête ES Handicap 2014

Juin 2017

Capucine Bigote- Fanny ROUGIER

Méthodologie

- Pour remédier au taux de réponse¹ décevant à l'enquête ES2014, une **correction sur les différentes bases de données est nécessaire.**
 - **POUR LES STRUCTURES NON-REPDANTES², LES REPONSES DONNÉES LORS DE L'ENQUETE DE 2010 SERONT AFFECTÉES POUR L'ANNEE 2014** sous réserve que ces structures soient toujours ouvertes.



- En réalisant un telle correction, nous faisons l'hypothèse que l'offre et le public présents dans ces structures restent inchangés. Aussi, pour ces structures non répondantes à ES 2014 l'effectif et les caractéristiques des personnes qui y sont accueillies sont les mêmes qu'en 2010.

Taux de réponse¹ : les taux de réponse sont disponibles en annexe.

Structures non-répondantes² : une structure est considérée comme non répondante si elle est absente de la base activité. Si elle a répondu à ce volet mais pas au suivant elle est considérée comme répondante à l'enquête ES2014.

Un taux de réponse décevant...

Taux de réponse des établissements médico-sociaux pour enfants handicapés

	FINESS Janvier 2015		Taux de réponse - Base Activité			Taux de réponse – Base Enfants		Taux de chute
	Nb de structures	Capacité installée	Nb de structures	Capacité installée	Places	Nb de structures	Places	Nb structures
SESSAD	189	7 197	86%	95%	96%	81%	89%	5%
IME	181	9 530	87%	89%	91%	77%	74%	12%
ITEP	31	1 140	74%	94%	92%	68%	79%	9%
EEP	28	863	93%	108%	110%	82%	98%	12%
IEM	21	1 336	67%	81%	79%	67%	79%	0%
IES - Visuels	6	427	83%	83%	74%	83%	73%	0%
IES - Auditifs	16	1 072	88%	90%	82%	81%	95%	7%
IES - Sourds/Aveugles	1	32	100%	100%	100%	100%	100%	0%
Etab. exp.	13	268	77%	84%	122%	69%	119%	10%
Etab. acc. temp.	1	12	0%	0%	0%	100%	300%	
Jardins enf. spécialisés	1	13	100%	115%	215%	0%	0%	
Ensemble	488	21 890	85%	91%	92%	78%	82%	8%
Ensemble ES2010¹	464	21 609	91%	91%				

... et variable selon le département

Taux de réponse des établissements médico-sociaux pour enfants handicapés par département francilien

	FINESS Janvier 2015		Taux de réponse - Base Activité			Taux de réponse – Base Enfants		Taux de chute
	Nb de structures	Capacité installée	Nb de structures	Capacité installée	Places	Nb de structures	Places	Nb structures
75 - Paris	76	2 950	83%	88%	90%	74%	84%	11%
77 - Seine-et-Marne	73	3 387	67%	79%	82%	64%	75%	4%
78 - Yvelines	65	2 720	95%	101%	102%	94%	98%	2%
91 - Essonne	63	2 646	89%	98%	96%	79%	78%	11%
92 - Hauts-de-Seine	63	2 848	89%	96%	94%	79%	86%	11%
93 - Seine-St-Denis	59	2 809	92%	94%	94%	80%	73%	13%
94 - Val-de-Marne	50	2 351	84%	90%	97%	80%	88%	5%
95 - Val d'Oise	39	2 179	82%	86%	86%	74%	77%	9%
Ile-de-France	488	21 890	85%	91%	92%	78%	82%	8%

Un taux de réponse encore plus faible pour les structures adultes

Taux de réponse des établissements médico-sociaux pour adultes handicapés

	FINESS Janvier 2015		Taux de réponse - Base Activité			Taux de réponse – Base Adultes		Taux de chute
	Nb de structures	Capacité installée	Nb de structures	Capacité installée	Places	Nb de structures	Places	Nb structures
Centre de préorientation	2	63	100%	95%	95%	0%	0%	100%
ESAT	190	16 308	82%	86%	84%	72%	69%	13%
CRP	24	2 799	88%	90%	88%	83%	80%	5%
Foyer d'hébergement	129	3 888	67%	76%	73%	58%	59%	13%
FAP	24	760	67%	63%	64%	67%	63%	0%
MAS	102	3 873	79%	85%	83%	71%	69%	11%
Etab. Exp.	19	818	58%	72%	71%	37%	53%	36%
FO et FV	162	4 471	76%	86%	85%	65%	68%	15%
Etab. Acc. Temp.	4	74	50%	66%	69%	25%	50%	50%
FAM	102	3 650	77%	84%	83%	67%	68%	14%
SAMSAH	41	1 431	88%	108%	110%	85%	100%	3%
SAVS	87	2 554	75%	110%	105%	60%	80%	20%
Ensemble	886	40 689	77%	87%	85%	66%	70%	13%
<i>Ensemble ES2010</i>	<i>808</i>	<i>40 229</i>	<i>79%</i>	<i>76%</i>	<i>76%</i>			

Sans correction, les effectifs sont en baisse par rapport à l'enquête de 2010

Evolution des effectifs pour les enquêtes ES2010 et ES2014

	ENFANTS			ADULTES	
	2006	2010	2014	2010	2014
Présents	18 065	19 751	20 223 / 17 990	30 251	34 491 / 28 481
Entrées		3 884	3 303		4 155
Sorties	3 449	3 730	3 156		4 880
Nb de structures		424	414 / 380	638	679 / 588

Lecture : base activité / base enfants-adultes

Dans la base activité on recense 34 491 adultes présents alors que dans la base on en dénombre 28 481

Nota : Les situations ne pourront être décrites qu'à partir des bases enfants et adultes (effectif le plus faible, en rouge)

La correction permet d'obtenir des chiffres plus cohérentes

Effectifs avant et après correction

	ENFANTS		ADULTES	
	2014 brutes	2014 corrigées	2014 brutes	2014 corrigées
Présents	17 990	19 798	28 481	33 247
Entrées	3 303		4 155	
Sorties	3 156		4 880	
Nb de structures <i>sur la base des présents</i>	380	430	588	695

Les parcours des individus (entrées et sorties) ne seront décrits qu'à partir des données ES 2014 brutes.

Méthodologie

- Toutefois, les bases de données ES2014 corrigées ne seront utilisées que pour ...
 - ▶ **dénombrer et qualifier le public présent**
 - ▶ **dénombrer et qualifier les publics « spécifiques »** (autistes, PHV, handicap rare)
- ... et les résultats sur ES 2014 brutes seront fournis en annexe.
- La **description de parcours** (y compris pour les publics spécifiques) ne sera faite qu'à partir des bases de données de ES 2014 brutes.

Sommaire

1. Préambule méthodologique
2. Introduction
3. Données de cadrage
4. Caractéristiques sociodémographiques
5. Profil en terme de handicap et mode d'accueil
6. Flux migratoire
7. Flux d'entrées et de sorties en 2014
8. Parcours des entrants et sortants en 2014
9. Les chiffres à retenir
10. Annexes

Données de cadrage (extrait)

- 104 établissements accueillent des jeunes bénéficiant de l'Amendement Creton ce qui représentent en théorie 458 places.

Répartition des jeunes accueillis dans une structure francilienne selon qu'ils bénéficient ou non de l'Amendement Creton

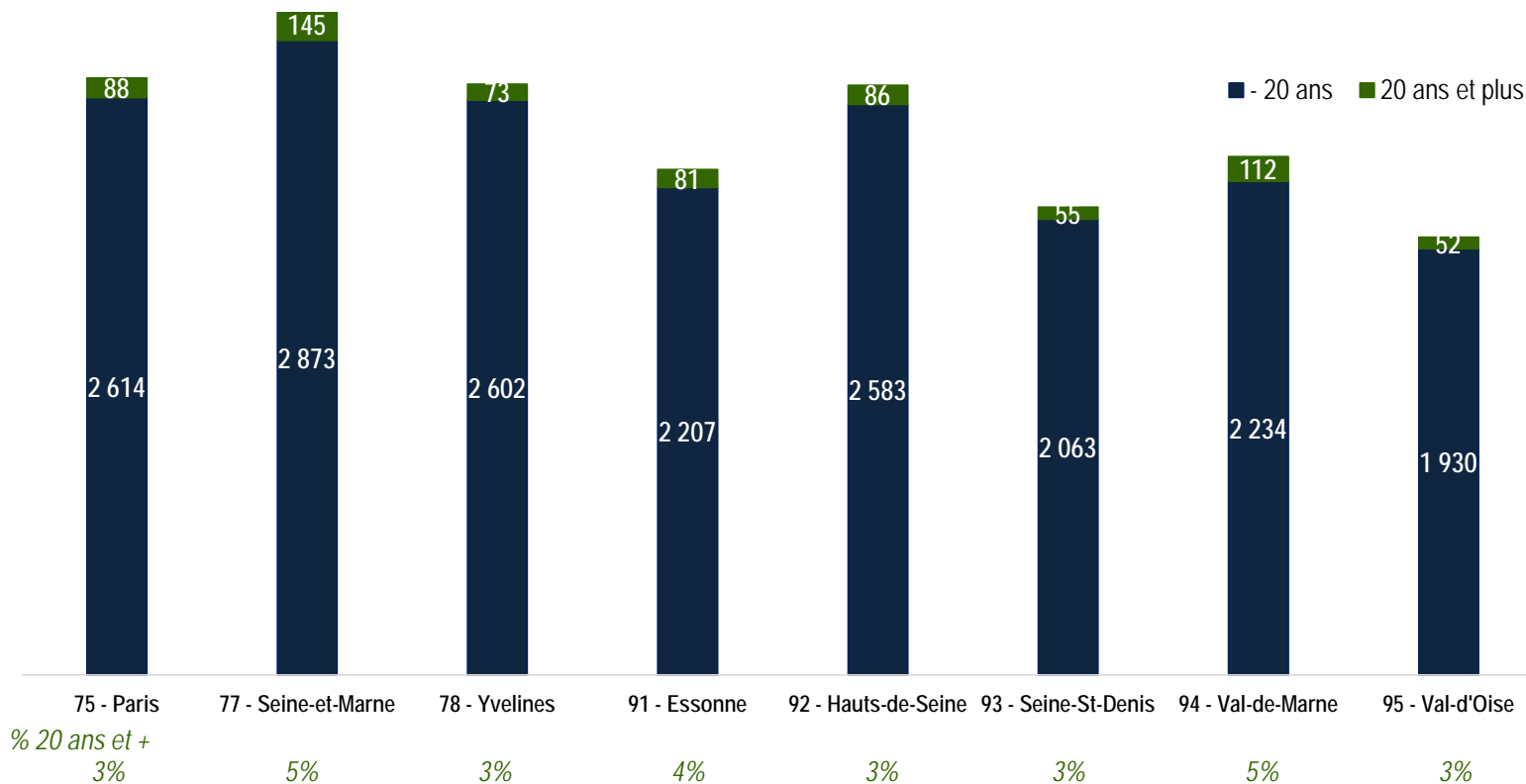
	Non-réponse		Oui		Non		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Non-réponse	33		3		18		54	
Moins de 20 ans	7 912	99%	19	4%	11 121	99%	19 052	96%
20 ans	68	1%	263	58%	65	1%	396	2%
21 ans	25	0%	115	25%	29	0%	169	1%
22 ans	9	0%	27	6%	21	0%	57	0%
23 ans	7	0%	11	2%	17	0%	35	0%
24 ans	5	0%	6	1%	8	0%	19	0%
25 ans	0	0%	2	0%	1	0%	3	0%
26 ans	0	0%	3	1%	0	0%	3	0%
27 ans	0	0%	3	1%	1	0%	4	0%
28 ans	0	0%	1	0%	0	0%	1	0%
29 ans	0	0%	1	0%	0	0%	1	0%
30 ans	0	0%	1	0%	0	0%	1	0%
31 ans	0	0%	1	0%	0	0%	1	0%
32 ans	0	0%	2	0%	0	0%	2	0%
Total	8 059	100%	458	100%	11 281	100%	19 798	100%

Source : ES2014 – Base Enfants présents corrigée

- En pratique, si l'on retient le critère d'âge pour définir une personne bénéficiant de l'Amendement Creton, ce sont **146 structures** franciliennes dédiées aux enfants qui accueillent **692 jeunes handicapés de 20 ans et plus.**

Les jeunes de plus de 20 ans plus nombreux en Seine-et-Marne et Val-de-Marne

20 ans et plus - Répartition des places selon l'âge et le département d'accueil

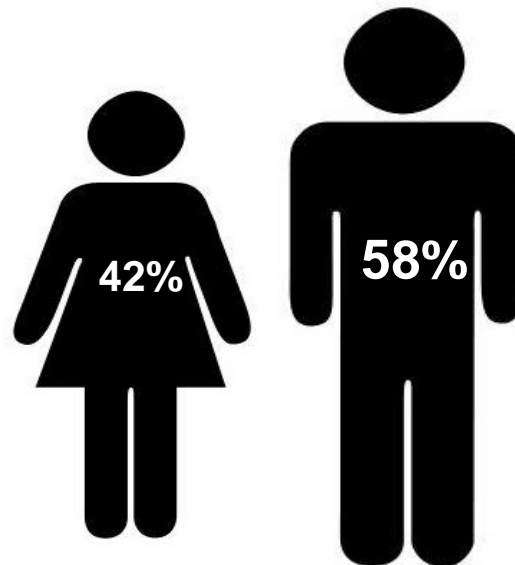


Source : ES2014 - Base Enfants présents corrigée

La population masculine majoritaire

- **58%** des jeunes handicapés de 20 ans et plus sont des **hommes** (contre 64% pour l'ensemble des enfants accueillis).
- Ce résultat reflète la diminution de la population masculine avec l'âge.

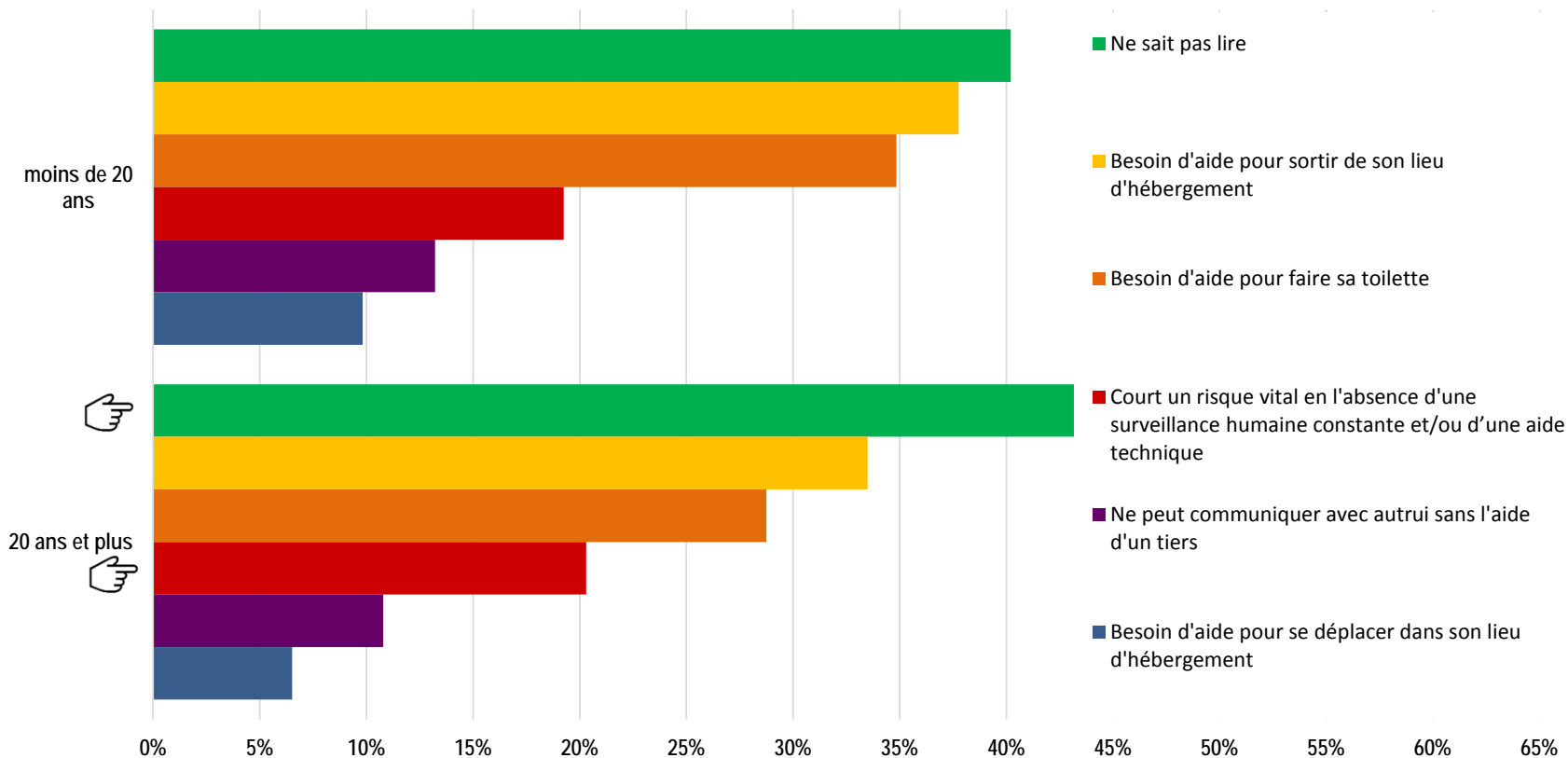
Ils étaient 59% en 2010



Amendement Creton

Les plus de 20 ans sont plus autonomes

20 ans et + : Niveau d'incapacité



Source : ES2014 - Base Adultes corrigée

Amendement Creton

Plus d'un tiers de ces jeunes adultes ne sont pas scolarisés

	Jeunes <u>ne relevant pas</u> de l'amendement Creton		Jeunes <u>relevant de</u> l'amendement Creton	
	Eff.	%	Eff.	%
Non scolarisé	2 642	15%	235	36%
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	7 830	43%	285	44%
Unité d'enseignement dans un établissement scolaire	276	2%	3	0%
<i>niveau de 1er degré indéterminé</i>	17	0%	1	0%
<i>classes de l'enseignement professionnel, apprentissage</i>	11	0%	1	0%
NR	2	0%	1	0%
Etablissement scolaire à tps partiel (scolarité partagée)	770	4%	1	0%
<i>classes de l'enseignement professionnel, apprentissage</i>	12	0%	1	0%
Etablissement scolaire à tps partiel (scolarisation individuelle)	306	2%	6	1%
<i>classes de la 2nde à la terminale (ens. gal ou techno.)</i>	10	0%	1	0%
<i>classes de l'enseignement professionnel, apprentissage</i>	13	0%	1	0%
<i>niveau de 2nd degré indéterminé</i>	6	0%	1	0%
<i>Autres études supérieures</i>	0	0%	1	0%
NR	3	0%	2	0%
Etablissement scolaire à tps complet (scolarisation individuelle)	2 365	13%	58	9%
<i>classes de la 6ème à la 3ème</i>	525	3%	2	0%
<i>classes de la 2nde à la terminale (ens. gal ou techno.)</i>	193	1%	1	0%
<i>classes de l'enseignement professionnel, apprentissage</i>	161	1%	15	2%
<i>Filières courtes (BTS, etc.)</i>	16	0%	24	4%
<i>Autres études supérieures</i>	14	0%	16	2%
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	1 443	8%	1	0%
Unité localisée pour l'intégration scolaire (ULIS)	1 233	7%	2	0%
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	462	3%	0	0%
Etablissement régional d'enseignement adapté (EREA)	477	3%	30	5%
Autre	328	2%	29	4%
Total	18 132	100%	650	100%

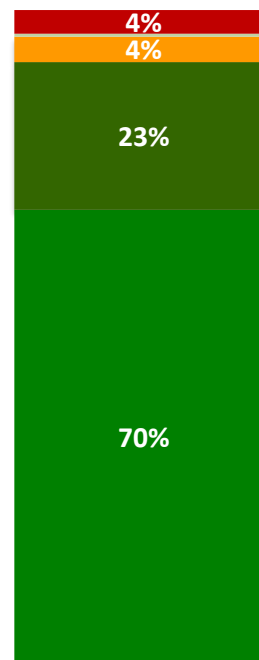
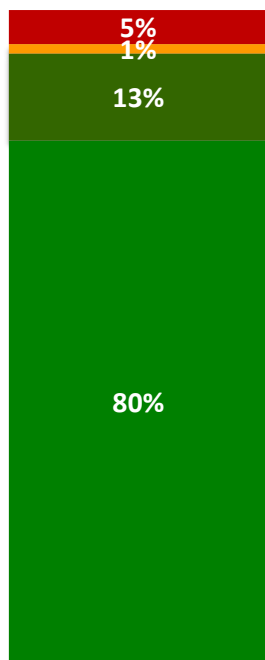
Source : ES2014 – Base Enfants présents corrigée

Amendement Creton : flux migratoire

Des jeunes plus souvent accueillis dans un autre département par rapport au moins de 20 ans

20 ans et + : Répartition selon leur département d'origine

Résultats très similaires à ceux de 2010



moins de 20 ans

20 ans et plus

- Originaires du même département d'Ile-de-France que l'établissement
- Originaires d'un département d'Ile-de-France limitrophe à l'établissement
- Originaires d'une autre région
- Origine inconnue

- Originaires d'un département d'Ile-de-France limitrophe à l'établissement
- Originaires des DOM COM ou de l'étranger

Source : ES2014 - Base Enfants présents corrigée

Amendement Creton

Flux d'entrées et de sorties en 2014

- Sur l'ensemble des établissements répondants :
 - ▶ On dénombre 3 303 **entrées** dans une structure au cours de l'année 2014. Parmi ces entrées, **33** concernent **des jeunes âgés de 20 ans ou plus**, soit 1% des entrées.
 - ▶ On comptabilise également 3 156 **sorties** de structures au cours de l'année 2014. Parmi ces sorties, **679** concernent **des jeunes qui étaient âgés de 20 ans ou plus**, soit 21,5% des sorties.

Source : ES2014 – Bases Adultes présents et Bases sortis brutes

Amendement Creton : Flux d'entrées et de sorties

Les entrées se font essentiellement en SESSAD alors que c'est en IME que l'on dénombre le plus de sorties

	Entrées au cours de l'année 2014		Sorties au cours de l'année 2014	
	Nombre total d'entrées	Nombre jeunes entrés relevant de l'amendement Creton	Nombre total de sorties	Nombre jeunes sortis relevant de l'amendement Creton
SESSAD	1 380 ⁽¹⁾	19 ⁽¹⁾	1 309 ⁽²⁾	85 ⁽²⁾
IME	1 077	1	1 035	426
ITEP	241	0	254	1
EEP	99	0	88	13
IEM	188	8	171	85
IES - Visuels	52	0	57	16
IES - Auditifs	201	1	200	46
IES - Sourds/Aveugles	4	0	3	0
Etab. exp.	54	1	39	7
Etab. acc. temp.	7	3		
Total	3 303	33	3 156	679

(1) Lecture : parmi les 1 380 entrées en SESSAD en 2014, 19 sont des entrées de jeunes de plus de 20 ans

(2) Lecture : parmi les 1 309 sorties de SESSAD en 2014, 85 sont des sorties de jeunes de plus de 20 ans

Source : ES2014 – Bases Enfants présents et sorties brutes

Caractéristiques des entrants

- Parmi les **33 jeunes** de 20 ans et plus accueillis dans une structure pour enfants au cours de l'année 2014, **12 sont accueillis en Seine-et-Marne** et **10 dans les Hauts-de-Seine**.
- La **population masculine est toujours plus importante** que la féminine au sein de cette population sortante (20 hommes pour 13 femmes).
- Les jeunes entrés en 2014 sont **en moyenne âgés de 21,2 ans**. Cette moyenne d'âge est ainsi similaire de la population présente (20,9 ans).

Amendement Creton : Entrants en 2014

Parcours des entrants de plus de 20 ans

- D'un point de vue de l'accueil et de l'accompagnement :
 - ▶ Avant leur entrée :
 - 10 de ces jeunes n'avaient aucun accompagnement ou accueil (dont 6 d'entre eux ont intégré un SESSAD)
 - 8 étaient au sein d'un IME (dont 7 sont aujourd'hui accompagnés par un SESSAD)
 - ▶ Après leur entrée :
 - 19 sont accompagnés par un SESSAD (dont 6 n'avaient aucun accompagnement ou accueil auparavant et 7 étaient en IME)
 - 8 ont intégré un IEM (dont 5 n'avaient aucun accompagnement ou accueil auparavant et 3 étaient accueillis dans un autre IEM)

- D'un point de vue scolaire :
 - ▶ Avant leur entrée :
 - 11 n'étaient pas scolarisés (ou situation inconnue)
 - 9 étaient au sein d'une unité d'enseignement dans un EMS (7 sont aujourd'hui en IME)
 - 7 étaient scolarisés dans un établissement ordinaire à temps complet
 - ▶ Après leur entrée :
 - 9 ne sont pas scolarisés dont 4 sont accompagnés par un SESSAD, 2 sont en IEM
 - 10 sont scolarisés dans un établissement ordinaire à temps complet et tous sont accompagnés par un SESSAD
 - 6 sont scolarisés dans un établissement régional d'enseignement adapté (dont 4 sont en IEM)

Amendement Creton : Sortants en 2014

Caractéristiques démographiques des sortants

	Age à l'entrée		Age à la sortie		Ancienneté	
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
SESSAD ⁽¹⁾	15,5	4,2	21,1	1,5	5,5	3,7
IME	13,7	3,2	20,6	0,9	6,8	3,4
ITEP	17,0		20,0		3,0	
EEP	12,2	4,5	21,6	1,6	9,4	4,9
IEM	15,4	2,9	21,3	1,3	5,9	2,7
IES - Visuels	15,5	3,1	21,2	1,4	5,7	2,8
IES - Auditifs	16,2	2,8	21,2	1,2	5,0	2,5
IES - Sourds/Aveugles						
Etab. exp.	15,3	3,8	21,3	0,5	6,0	3,7
Etab. acc. Temp.						
Total	14,4 ans	3,5 ans	20,8 ans	1,1 ans	6,4 ans	3,4 ans

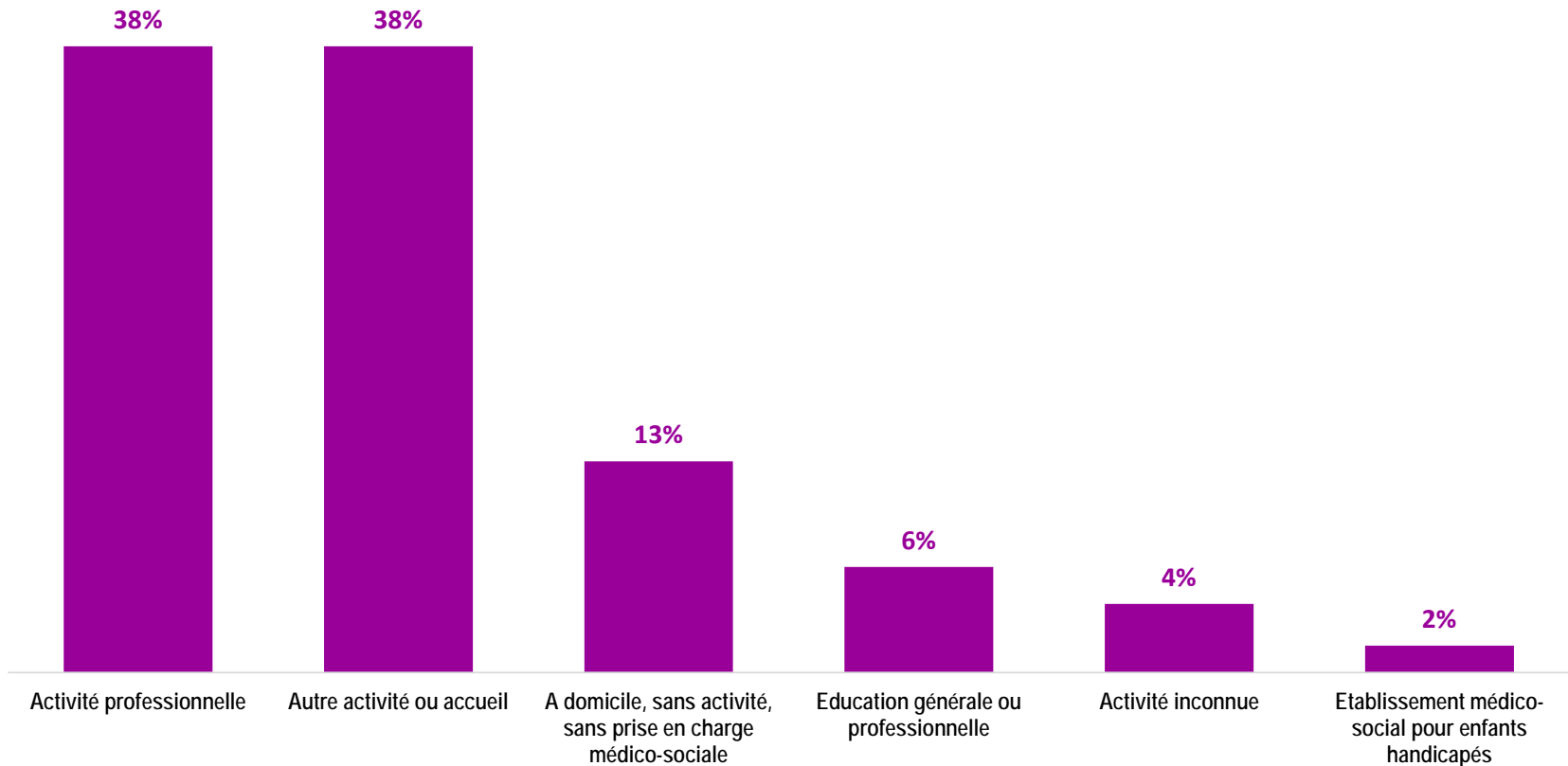
Source : ES2014 – Base Enfants sortis brute

⁽¹⁾ Lecture : les personnes âgées de 20 ans et plus sorties de SESSAD au cours de l'année 2014 sont entrées en moyenne à 15,5 ans et sont sorties à 21,1 ans. Elles sont restées en moyenne 5,5 ans la structure.

Amendement Creton : Sortants en 2014

Les 3/4 des jeunes de 20 ans et plus orientés vers un parcours adultes

20 ans et + : Activité à la sortie de la structure



Source : ES2014 - Base Enfants sortis brute

Résultats détaillés en annexe.

Amendement Creton

Les chiffres à retenir



692 jeunes de 20 ans et plus accueillies en ESMS pour enfants (soit 3,5% du public)

vs 693 en 2010

La **moitié** des jeunes de plus de 20 ans **est dans un IME** (56%)

vs 55% en 2010



58% sont des **hommes**

Age moyen de 20,9 ans



43% ne savent pas lire

contre 20% chez les moins de 20 ans

27% autisme, troubles autistiques, psychose infantile

14% accidents périnataux et **12% de trisomie**

25% de déficiences mentales et psychiques

surreprésentation des **déficients moteurs (13%)**



93% originaires de la région

les flux infra et extra régional sont des **flux de proximité**

679 sorties qui ont lieu en moyenne à **20,8 ans**

33 entrées qui ont lieu en moyenne à **21,2 ans**

